

lefigaro.fr

# LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



CHEMINS D'EXIL  
ALEXANDRE  
SOLJENITSYNE, LE  
SECRET BIEN GARDÉ  
DU VERMONT PAGE 20

HUBERT VÉDRINE  
« SUR L'IMMIGRATION, DÉPASSONS  
LES AFFRONTLEMENTS BINAIRES  
PSEUDO-MORAUX » PAGE 21



ESCALE GOURMANDE  
AU PORT

UN BALCON  
GOURMAND  
SUR LE  
COTENTIN

PAGE 10

CATASTROPHE  
ANNONCÉE,  
SUCCÈS ASSURÉ

LA  
PHILHARMONIE  
INACHEVÉE

PAGE 22

ELLES ONT MARQUÉ  
L'HISTOIRE  
DE LA TECHNOLOGIE

ROBERTA  
WILLIAMS,  
L'AVENTURIÈRE  
DES JEUX VIDÉO

PAGE 30

JEUX D'ÉTÉ PAGE 19

ASSEMBLÉES

Le Parlement  
se déchire  
sur l'affaire Benalla

PAGES 2 ET 3

EUROPE

L'Allemagne  
reste hantée  
par les spectres  
de la Stasi PAGE 6

ENVIRONNEMENT

La Corse veut  
exporter  
ses déchets vers  
le continent PAGE 7

TOUR DE FRANCE

Arnaud Démare,  
les fruits  
de la patience PAGE 8

COSMÉTIQUES

Jean-Paul Agon:  
« L'Oréal profite  
de la montée en  
gamme du marché  
de la beauté »  
PAGE 28

FIGARO OUI  
FIGARO NON

Réponses à la question  
de jeudi:  
Affaire Benalla:  
Emmanuel Macron doit-il  
s'expliquer devant les  
Français?

NON 38% OUI 62%

TOTAL DE VOTANTS: 62662

Votez aujourd'hui  
sur lefigaro.fr  
Pensez-vous que vos  
impôts baisseront cette  
année?

AFP - LUCAS BARIOULET/LE FIGARO

# La France championne d'Europe de l'impôt

Le jour de « libération fiscale », à partir duquel les Français travaillent pour eux-mêmes et non plus pour financer les services publics, arrive le vendredi 27 juillet, après toute l'Europe.

Année après année, le classement ne varie pas : la France conserve sa désolante place de pays le plus taxé d'Europe, selon l'étude de l'Institut Molinari que *Le Figaro* publie en exclusivité. Nous avons certes gagné deux jours par rapport à la « libération fiscale » de 2017, mais est-ce si flatteur ? La Belgique en a gagné onze en un an grâce à des réformes ambitieuses et efficaces. Pour l'année à venir, la situation de la France devrait s'améliorer. La transformation du CICE en baisses de charges va dans le bon sens. Toutefois, ce train de mesures ne permettra pas de rattraper nos voisins européens qui mènent des efforts de réduction des dépenses depuis plusieurs années.

→ LES FRANÇAIS « LIBÉRÉS FISCALEMENT » CE VENDREDI, SOIT DEUX JOURS PLUS TÔT QU'EN 2017 → PAS DE MIRACLE NON PLUS À ATTENDRE EN 2019  
→ CHRISTINE LAVARDE (LR) : « NOUS AVONS PERDU UN AN » PAGES 24, 25 ET L'EDITORIAL



## La SNCF investit 3 milliards dans le TGV du futur

La société ferroviaire a signé avec Alstom une commande historique de 100 rames d'un nouveau train à grande vitesse, qui sera plus sobre en énergie, modulable à l'intérieur et plus économe en matière de maintenance. PAGE 26

ÉDITORIAL par Jacques-Olivier Martin jomartin@lefigaro.fr

## Canicule fiscale

La France a décroché deux trophées majeurs en ce mois de juillet. Le premier, c'est bien sûr la Coupe du monde de football, largement fêtée par des millions de supporters emportés par la belle aventure de nos Bleus. Le second, qui prête plus à pleurer qu'à sourire, c'est celui de la « libération fiscale » la plus tardive d'Europe, autrement dit le moment à partir duquel les salariés ont fini de verser impôts, charges, prélèvements, et commencent enfin à gagner de l'argent pour eux-mêmes. Les Français, bon derniers, ont donc trimé jusqu'au 27 juillet pour financer les services publics, soit dix-sept jours de plus que nos voisins allemands. Les Britanniques, les vénézuéliens, ont été « libérés » début mai. Bienvenue donc dans ce pays unique qui cumule prélèvements records, dépenses publiques abyssales et déficits chroniques. Ce triptyque illustre mieux qu'un long discours la dérive financière de notre État-providence. Au grand dam des citoyens qui, eux, savent que « l'argent public n'existe pas, il n'y a que l'argent des contribuables » (Margaret Thatcher).

Emmanuel Macron a certes lancé de nombreux chantiers pour ravalier le modèle social, pour que la France gagne en efficacité et allège autant que faire se peut le fardeau fiscal qui étouffe indifféremment les actifs et les retraités. Mais il faut admettre que les résultats de cette stratégie ne sont pas franchement visibles. Une « libération fiscale » avancée de deux jours, c'est plutôt mince.

### Donner un sérieux tour de vis sur les dépenses publiques

Peut-être faut-il « donner du temps au temps » pour que la France devienne « une chance pour tous »... Invités à prendre leur mal en patience, il est très probable que les Français, passablement énervés et désabusés par des décennies de promesses non tenues, exigent sans tarder des représentants de l'État prodigue un sérieux tour de vis sur les dépenses publiques. Après tout, c'est en agissant de la sorte que nos voisins européens ont réussi à avancer la « libération fiscale » de leurs citoyens ! ■

## Après des résultats décevants, Facebook plonge en Bourse

L'action du réseau social a ouvert jeudi à Wall Street en baisse de près de 20 %, soit une perte de plus de 100 milliards de dollars de capitalisation boursière. Facebook montre des signes de ralentissement. Il ne gagne plus de nouveaux membres en Amérique du Nord et en Europe. Il va surtout devoir accroître ses dépenses pour sécuriser les données de ses utilisateurs après plusieurs scandales liés à leur utilisation frauduleuse. PAGE 29



LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

M 00108 - 727 - F - 2,60 €

AND: 2,80 € - BEL: 2,60 € - CH: 4,00 FS - CAN: 5,40 SC - D: 3,20 € - A: 3,50 € - ESP: 2,90 € - CANARIES: 3,00 € - GB: 2,50 € - GR: 3,20 € - DOM: 3,00 € - ITA: 3,00 € - LUX: 2,60 € - NL: 3,20 € - PORT CONT: 3,00 € - MAR: 22 DH - TUN: 4,20 DT - ZONE CFA: 2,300 CFA - ISSN 0182-5852

# LE FIGARO économie

lefigaro.fr/economie

## SNCF

LE TRANSPORTEUR SIGNE UNE COMMANDE DE 100 TGV DU FUTUR **PAGE 26**



## GUCCI

LE MAROQUINIER FLORENTIN ENREGISTRE UNE CROISSANCE RECORD DE 44 % **PAGE 27**

### > FOCUS

## FORTE ENVOLÉE DES MICRO-ENTREPRISES EN 2017

Le dynamisme du statut de micro-entrepreneur (anciennement auto-entrepreneur) se confirme. Dans son recensement annuel, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), la fédération des Urssaf, évalue en effet à 1 183 000 le nombre de microentreprises au 31 décembre 2017. Soit un bond de 11,3 % en un an, contre 6,2 % en 2016 et 3,1 % en 2015. Cette accélération résulte d'une forte hausse des immatriculations (+11,7%) et d'un recul simultané des radiations (-7,1%). Un regain imputable à la loi Pinel, entrée en application en janvier 2016, qui a fusionné les régimes micro-social et fiscal. En hausse également, le chiffre d'affaires moyen trimestriel des micro-entrepreneurs qui s'établit à 3 664 euros au quatrième trimestre 2017, soit une progression de 4,5 % sur un an, contre 1,7 % en 2016. La dynamique du chiffre d'affaires global reste comparable à celle de l'année précédente. Avec une progression de 10,2 % (+10% en 2016), les microentreprises pèsent 2,649 milliards d'euros fin 2017.

L'étude de l'Acos souligne toutefois un mouvement général de ralentissement du nombre de microentreprises actives - c'est-à-dire ayant dégagé un chiffre d'affaires positif pour la période étudiée - et notamment les métiers de bouche, particulièrement touchés. La part des micro-entrepreneurs actifs n'a en effet progressé que de 0,1 % en 2017, contre un bond de 7,3 % l'année précédente. De grandes disparités sectorielles subsistent. Parmi les branches qui comportent le plus de microentreprises actives, les transports (+34,6%), les activités immobilières (+13,9%), le nettoyage (+12,8%) et la santé (+12,6 %) sortent du lot. La récente réforme du statut des micro-entrepreneurs, entrée en vigueur au 1er janvier, devrait créer un nouvel appel d'air. Suite à une promesse de campagne d'Emmanuel Macron, le budget 2018 a en effet doublé les plafonds de chiffre d'affaires autorisés sous le statut de microentreprise, permettant à ses bénéficiaires de rester plus longtemps affiliés à ce régime fiscal et social simplifié. **A. K.**

Jean-Paul Agon: « L'Oréal a réalisé sa meilleure croissance depuis 10 ans »



CANON, JEAN-CHRISTOPHE MARIMARAL, LE FIGARO, ERIC PIEMONTE/AFIP

Le leader mondial des produits cosmétiques a réalisé une croissance record au premier semestre. Son PDG livre au Figaro la recette de ces résultats. Son groupe augmente des investissements en R&D et en marketing, ce qui lui permet de lancer des nouveaux produits plus chers, tout en augmentant sa rentabilité. **PAGE 28**

## Jour J pour la « libération fiscale » des Français

À partir de ce vendredi, les salariés travaillent pour eux et non plus pour l'État.

Selon la neuvième étude de l'Institut économique Molinari (IEM), dont *Le Figaro* publie en exclusivité les résultats, la France conserve cette année encore son bonnet d'âne du pays le plus taxé en Europe. Et donc de celui dont les citoyens commencent le plus tardivement à travailler pour eux-mêmes et à profiter du fruit de leurs efforts, au lieu de financer - via leurs impôts, cotisations et autres contributions sociales - les dépenses de l'État et de la Sécurité.

La France a certes gagné deux jours

par rapport à son jour de « libération fiscale » de 2017, mais ce n'est rien comparé aux 11 jours que son challenger, la Belgique, a grappillés en à peine un an. La situation devrait rester identique en 2019.

Les réformes entrant en application au 1er janvier (prélèvement à la source ou transformation du CICE en baisse de cotisation) ne seront en effet pas suffisantes pour permettre à la France de rattraper son retard sur des pays qui continuent à gagner en compétitivité.

→ CHRISTINE LAVARDE (LR) « NOUS AVONS PERDU UN AN »  
→ PAS DE MIRACLE À ATTENDRE NON PLUS EN 2019 **PAGES 24 ET 25**

## Facebook s'effondre à Wall Street, les coûts de sécurisation inquiètent

Jeudi à la Bourse de New York, l'action du réseau social a chuté à l'ouverture de près de 20 %, soit une perte de 120 milliards de dollars de capitalisation boursière.

Ce ne sont pas tant les performances moins bonnes qu'attendu du géant américain qui inquiètent que la perspective de voir ses coûts de fonction-

nement monter en flèche. Pour combattre les « fake news » et sécuriser les données de ses utilisateurs après le scandale Cambridge Analytica des données volées, le groupe dirigé par Mark Zuckerberg doit programmer des dépenses importantes qui impacteront à l'avenir sa croissance et sa rentabilité. **PAGE 29**

## le PLUS du FIGARO ECO

### COMMERCE

Paris se méfie du projet d'accord évoqué par Trump et Juncker **PAGE 25**

### LA SÉANCE

DU JEUDI 26 JUILLET 2018

<b>CAC 40</b>	5480,55	+1,00%
<b>DOW JONES</b>	25527,07	+0,44%
<b>ONCE D'OR</b>	1228,25	(1231,50)
<b>PÉTROLE (lond)</b>	74,450	(74,000)
<b>EUROSTOXX 50</b>	3509,26	+1,18%
<b>FOOTSE</b>	7663,17	+0,06%
<b>NASDAQ</b>	7400,75	-1,44%
<b>NIKKEI</b>	22586,87	-0,12%

### L'HISTOIRE

## Canon fait des coureurs du Tour de France les cobayes de son labo mobile

À première vue, c'est un cabinet de radiologie classique, avec table d'examen, échographe et appareil de radiologie numérique. Les patients ne sont pas des malades comme les autres : ce sont des coureurs du Tour de France, qui ont fini l'étape avec une entorse ou une tendinite au genou ou au poignet. Depuis le début de la Grande Boucle, 80 personnes ont défilé dans ce cabinet médical mobile, installé dans le village arrivée. Le chauffeur de ce poids lourd de 16 tonnes (photo) roule de nuit pour s'installer avant les cyclistes. L'équipe médicale du Tour oriente les blessés vers ce centre. Des radiologues des environs de chaque étape sont réquisitionnés pour les examens. Depuis quatre ans, Canon Medical Systems est partenaire du Tour. « Le suivi des sportifs, qui présentent souvent

des pathologies particulières, nous aide à améliorer nos machines et les réponses pour les patients », explique François Vorms, directeur général de Canon Medical Systems France, spécialisé dans les pathologies ostéo-articulaires. Cette filiale du géant japonais est issue du rachat des activités médicales de Toshiba fin 2016.

La santé, qui génère 6 milliards de dollars de chiffre d'affaires, constitue l'un des piliers stratégiques de Canon. L'entreprise a noué des partenariats avec le Stade Toulousain, Manchester United... Elle vient de présenter lors d'un congrès une cartographie des nerfs des membres supérieurs des rugbymen. Elle réalise actuellement

des études sur les cartilages. Des travaux pratiques qui lui permettent de collecter de précieuses données tout en lui apportant de la visibilité. ■ **KEREN LENTSCHNER**



## AccorHotels renonce à racheter la part de l'État chez Air France

« On ne s'est pas mis d'accord. On passe au deal suivant. » AccorHotels a abandonné jeudi son projet d'acheter à l'État sa part de 14,3 % dans Air France-KLM. « AccorHotels reste convaincu du fort potentiel de création de valeur d'une association renforcée entre hôteliers et partenaires aériens, indique un communiqué. Cependant, le groupe considère que les conditions nécessaires pour une prise de participation minoritaire dans Air France-KLM ne sont pas réunies à ce stade et a par conséquent décidé de ne pas poursuivre l'étude de ce projet. »

AccorHotels avait reconnu début juin mener des réflexions en vue d'acquiescer la participation de l'État chez Air France-KLM. « Est-ce que nous avons été capables de nous mettre d'accord et d'avoir des conditions qui, à ce stade, nous permettent d'avancer ? La réponse est non », a déclaré Jean-Jacques Morin, directeur financier

d'AccorHotels. Dans l'entourage du groupe, on assure que cette décision n'est pas liée à un refus de l'État de vendre sa participation, et encore moins à un manque d'allant de ses actionnaires. En fait, c'est surtout le fait que le recrutement du successeur de Jean-Marc Janailac à la tête d'Air France-KLM se fasse dans des conditions chaotiques et traîne en longueur qui a dissuadé AccorHotels.

L'État voulait d'abord que soit définie la nouvelle gouvernance du transporteur. Le 13 juillet, la présidente par intérim Anne-Marie Couderc a annoncé que « le processus de recrutement devrait être finalisé dans les prochains semaines, permettant une mise en place effective de la nouvelle gouvernance en septembre », tout en déplorant les « perturbations » liées « à la manière dont le groupe AccorHotels manifeste son intérêt capitalistique ». **MATHILDE VISEYRIAS**

# Les Français « libérés fiscalement » ce ven- soit deux jours plus tôt qu'en 2017

À partir du 27 juillet, le salarié moyen français ne travaille plus pour payer ses cotisations et impôts, mais



ANNE DE GUIGNÉ @adeguigne

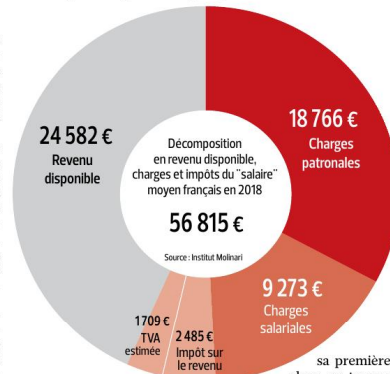
**COMPÉTITIVITÉ** Il n'y a pas eu d'effet magique Macron. La France reste, encore cette année, le pays le plus fiscalisé et taxé socialement de l'Union européenne, selon l'étude annuelle de l'Institut économique Molinari (IEM) dont *Le Figaro* publie les résultats en exclusivité. Cette année, les Français ne seront « libérés fiscalement » que ce vendredi 27 juillet, soit deux modestes jours plus tôt qu'en 2017.

Pour obtenir ce résultat, l'IEM a calculé le « salaire complet » (salaire brut additionné des charges patronales) d'un salarié moyen. Ce salaire, de 56 815 euros pour un Français, apparaît plutôt élevé. Mais il est grevé par un total de

charges et impôts de 32 233 euros qui, transformé en un taux de socialisation et d'imposition réelle de 56,73 % et rapporté à un calendrier de 365 jours, donne cette année le 27 juillet comme date de libération fiscale pour la France.

La même méthode donne des résultats très différents pour nos grands voisins. En Allemagne, le jour J a lieu le 10 juillet, deux jours après l'Italie. En Pologne, c'était le 15 juin, une semaine après l'Espagne. Au Royaume-Uni, le 8 mai... Les Chypriotes s'étaient acquittés en premier de leurs obligations de financement de leurs services publics dès le 27 mars.

Cette méthode originale, façonnée aux États-Unis dans l'après-guerre, a le mérite de populariser les débats sur la taille des dépenses publiques ou le rôle de l'État dans l'économie. Ses résultats sont confortés par les chiffres officiels d'Eurostat. Les dépenses publiques françaises ont en effet légèrement diminué de 2016 à 2017, passant de 56,6 % à 56,5 % du PIB. Mais pas suffisamment pour provoquer un recul de l'Hexagone, qui conserve



sa première place, en termes de dépenses publiques. Sur le papier, Emmanuel Macron promet de faire bouger les lignes. Selon les documents envoyés en avril à Bruxelles, il ambitionne sur son quinquennat de baisser le ratio de dépenses sur PIB de quatre

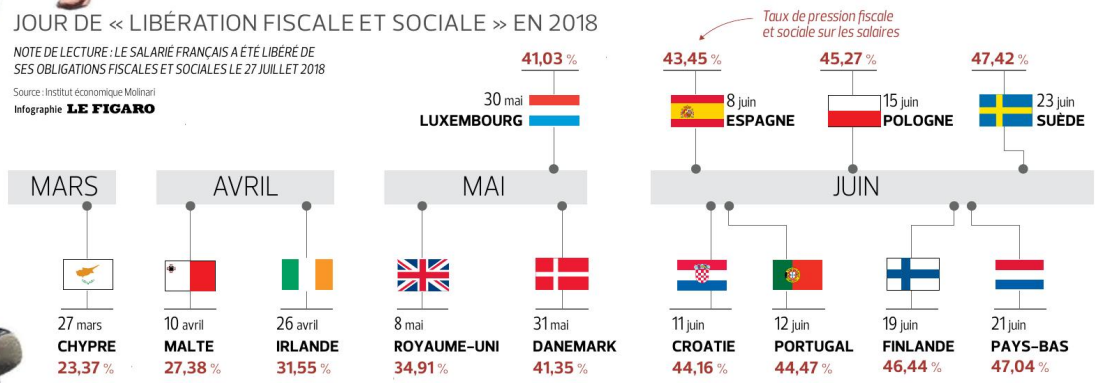
points d'ici à 2022 et le taux des prélèvements obligatoires d'un point. Dans la pratique, la suppression en janvier d'une partie des cotisations salariales, compensée par une hausse de 1,7 point de la CSG, n'a pour l'instant pas suffi à alléger le poids global des prélèvements.

**Le bond en avant belge** « La prise de conscience de la nécessité de baisser le coût du travail en France remonte à la fin du quinquennat Hollande, note Nicolas Marques, directeur général de l'IEM. Mais comme il n'y a toujours pas eu de réduction significative de la dépense publique, il est à craindre que la baisse de la fiscalité et du chômage soit sans rapport avec ce qui se passe chez nos voisins. » L'évolution de la Belgique, qui fut bonne dernière du classement pendant des années, est à cet égard très significative. Le jour de « libération fiscale » du plat pays était le 6 août en 2015, le 27 juillet en 2016 et 2017 et enfin le 17 juillet cette année. Pour Cécile Philippe, la présidente de l'IEM, cela s'expli-

## JOUR DE « LIBÉRATION FISCALE ET SOCIALE » EN 2018

NOTE DE LECTURE : LE SALARIÉ FRANÇAIS A ÉTÉ LIBÉRÉ DE SES OBLIGATIONS FISCALES ET SOCIALES LE 27 JUILLET 2018

Source : Institut économique Molinari  
Infographie LE FIGARO



Emmanuel Macron, président depuis un an, n'a pas inversé la tendance. GONZALO FUENTES/REUTERS

## Christine Lavarde (LR) : « Nous avons perdu un an » Pas de miracle à attendre non

PROPOS RECUEILLIS PAR MARCLANDRE @marclandre

Sénatrice LR des Hauts-de-Seine et membre de la commission des finances, Christine Lavarde a été l'un des 44 membres du Comité action publique 2022 (CAP 22) chargés de faire des propositions à Édouard Philippe pour « transformer en profondeur l'action publique ».

LE FIGARO. - La France reste dernière en 2018 de la classe en matière de pression fiscale et sociale. Qu'en pensez-vous ?

Christine LAVARDE. - On pourrait avoir envie de baisser les bras car cette mauvaise nouvelle s'ajoute à notre déclin relatif en termes de taux de chômage (nous sommes passés en mai de la 23<sup>e</sup> place à la 25<sup>e</sup> place sur les 28 États membres de l'Union européenne, NDLR) et aux piètres résultats du premier trimestre 2018, publiés par Eurostat le 20 juillet. La situation des autres pays de la zone euro s'améliore pendant que la France stagne. Les bons résultats de l'année 2017 s'expliquent uniquement par la reprise de la croissance. L'amélioration de la conjoncture a caché l'absence de réformes structurelles depuis plusieurs années.

Emmanuel Macron a promis de baisser le taux de prélèvement obligatoire d'un point sur le quinquennat. Est-ce suffisant ? Dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 de

janvier, le taux de prélèvement obligatoire devait passer de 44,7 % en 2017 à 43,6 % en 2022. Le gouvernement a revu ses prévisions trois mois plus tard. En 2022, avec un taux de 44,3 %, nous atteignons l'objectif fixé initialement pour 2018. L'impôt devrait être l'exception pour corriger des inégalités ; c'est aujourd'hui la norme pour financer des dépenses nouvelles. Avant de parler d'objectif sur le taux de prélèvement obligatoire, il faut changer de philosophie sur le rôle de l'impôt.

Croyez-vous à un effet en 2019 de la politique du gouvernement ? Il y a un an, Amélie de Montchalin (LaREM) déclarait dans vos colonnes : « Pour le budget 2018, nous lancerons les premières réformes structurelles, qui permettront de dégager d'importantes économies. » J'avoue avoir du mal à citer une réforme structurelle présentant une telle caractéristique. Je reconnais que le gouvernement a avancé sur certains points, comme la réforme de la SNCF, qui était inéluctable. Mais qui s'accompagne d'une reprise de la dette de l'entreprise par l'État. Autre exemple, si je partage le constat sur l'iniquité des valeurs locatives, je conteste la solution : la suppression de la taxe d'habitation, promesse de campagne électorale démagogique, les ménages les plus faibles étant déjà exonérés. Cette mesure va coûter à l'État à minima 10,5 milliards d'euros supplémentaires à l'horizon 2020. Le rapport préparatoire au débat d'orientation

des finances publiques nous a appris que ce coût serait financé par le déficit public. Le gouvernement semble avoir tiré lui-même les conclusions de sa politique sur la réduction de la dépense publique.

Vous étiez membre du Comité action publique 2022, dont *Le Figaro* a révélé la semaine dernière le contenu du rapport non rendu public. Jugez-vous l'exécutif à la hauteur des enjeux ? J'ai accepté avec enthousiasme d'être membre de ce comité. Nous avons essayé de répondre à la commande du premier ministre, qui était de « transformer en profondeur l'action publique ». Mais transformer implique de simplifier, de prendre en compte les opportunités offertes par les avancées technologiques, de déterminer quel échelon est le mieux adapté pour remplir chaque mission de service public, etc. Je l'ai dit dès le lancement : impossible de proposer un ensemble cohérent de mesures en si peu de temps (de mi-octobre à fin février) même si réformer en profondeur ne peut se faire qu'en début de mandat. Nous avons perdu un an. C'est le programme du candidat Macron qui aurait dû être la feuille de route d'Action publique 2022. Le compte n'y est pas et la France décroche : alors que le solde public devait être légèrement excédentaire en 2022, il a déjà été révisé et serait tout juste à l'équilibre en fin de quinquennat alors qu'il l'est déjà en moyenne dans la zone euro. ■



J.-C. MARINARALE FIGARO

L'impôt devrait être l'exception pour corriger des inégalités ; c'est aujourd'hui la norme pour financer des dépenses nouvelles

CHRISTINE LAVARDE, SÉNATRICE (LR) DES HAUTS-DE-SEINE

Selon les calculs de l'Institut économique Molinari (IEM), la « libération fiscale » des salariés français interviendra plus tôt en 2019, sous l'effet essentiellement de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) en baisse pérenne de cotisations patronales. L'Hexagone se rapprochera ainsi de l'Autriche et de la Belgique, qui forment avec la France la queue du peloton européen. Sauf surprise, Paris conservera toutefois son titre de champion européen de la fiscalité. Les autres États travaillent en effet en parallèle sur des réformes, visant à améliorer encore leur compétitivité, qui leur feront conserver leur avantage concurrentiel. Le point sur les effets mesurés de trois réformes attendues en 2019.

Quel sera l'effet, à plein régime, de la réforme des cotisations sociales ?

Le programme d'Emmanuel Macron comprenait un dispositif fiscal complexe : une baisse de 3,15 points des cotisations salariales compensée, en partie, par une hausse généralisée de 1,7 point de la CSG. La hausse de la CSG a été appliquée dès le 1<sup>er</sup> janvier. En revanche, la baisse des cotisations a été étalée dans l'année et ne sera pleinement effective que le 1<sup>er</sup> octobre. Résultat, selon l'IEM, le gain pour le salarié moyen s'élève en 2018 à un modeste 244 euros. À plein régime, le gain doublera en 2019 pour un salarié moyen,

pour atteindre 545 euros. Mais par ricochet, la facture d'impôt sur le revenu du salarié augmentera de 147 euros. Au final, le gain net de pouvoir d'achat sera donc limité à 397 euros. Un coup de pouce certes appréciable mais pas de nature à modifier la première place française sur le podium des pays les plus fiscalisés. « Même si cette réforme avait été opérationnelle toute l'année, la France serait restée cette année championne de la fiscalité de l'Union européenne, bien devant l'Autriche et la Belgique », assurent les auteurs de l'étude de l'IEM.

Les Français profiteront-ils du passage à la retenue à la source ?

Seules les personnes partant à la retraite au moment de la mise en place du prélèvement à la source au 1<sup>er</sup> janvier prochain, ou juste avant, bénéficieront d'une réelle baisse d'impôt. L'opération sera neutre pour tous les autres. L'impôt sur les gains 2018 sera en effet effacé mais les services fiscaux vont, en contrepartie, mettre en place une imposition plus précoce des revenus 2019. « On espère que l'impôt sur le revenu acquitté en 2019 sur le revenu 2019 du salarié moyen français sera supérieur à celui de l'année 2018 », note au contraire l'IEM. Au final, l'opération ne se traduira donc pas par une baisse notable de la fiscalité pour les ménages et n'aura aucun impact sur le taux calculé par l'IEM.

# ÉCONOMIE

## Paris se méfie du projet d'accord commercial évoqué par Trump et Juncker

Les espoirs de trêve sont là. Mais si Berlin se réjouit d'une rencontre constructive, Bruno Le Maire s'inquiète des concessions réclamées.



Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (à gauche), et Donald Trump, mercredi à Washington.   
 PABLO MARTINEZ MONSIVAIS/AP

on insiste, ils demanderont des concessions sur l'agriculture », oppose ainsi un officiel bruxellois. Sur ce sujet, les observateurs sont sceptiques. L'Union européenne va réaliser « de façon quasi immédiate, d'importants achats de soja », a tweeté mercredi Donald Trump. Il venait d'annoncer un plan d'urgence de 12 milliards pour compenser les pertes de revenus des agriculteurs américains affectés par la bataille des barrières tarifaires entre les États-Unis et la Chine. Mais les importations européennes de soja américain (dont 94 % de la production est génétiquement modifiée) varieraient peu avec cet accord, pronostique un expert.

Du côté des chefs d'entreprise européens, la satisfaction prévaut. « Éliminer les barrières est bénéfique » pour tous, des deux côtés de l'Atlantique, juge Pierre Gattaz, qui préside l'organisation patronale européenne BusinessEurope. Et le secteur automobile a bondi en Bourse. Ce qui n'empêche pas les industriels allemands de demander « des actes après les mots ». Une inquiétude légitime alors que Donald Trump a réclamé, jeudi, à ses services une étude sur un éventuel relèvement des droits de douane sur les importations de voitures. ■

confirmé qu'il n'y aurait pas de taxes douanières sur le secteur automobile européen tant que les États-Unis et l'UE négocieraient.

En Allemagne, où l'on redoute plus que tout les menaces de taxes sur l'automobile, la rencontre est « constructive », résume une porte-parole d'Angela Merkel. « Non seulement la menace des taxes douanières automobiles est écartée, mais nous sommes aussi mis d'accord pour travailler ensemble contre les pratiques commerciales injustes et pour une réforme de l'OMC », détaille le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas.

### Le secteur automobile a bondi en Bourse

Mais Bruno Le Maire ne voit pas ces avancées du même oeil. « Une guerre commerciale ne ferait que des perdants et il est bien de revenir au dialogue avec les Américains sur les questions commerciales », a approuvé, jeudi, le ministre de l'Économie. Toutefois, il demande des « clarifications » et souligne qu'« une bonne discussion » doit se faire « sans pression ». Et il rejette l'idée d'un accord commercial global avec les États-Unis, rappelant « les limites du TTIP », l'accord de libre-échange que Bruxelles et Washington ont échoué à finaliser il y a deux ans.

Bruno Le Maire exige que l'agriculture « reste en dehors du champ des discussions », assurant que « l'Europe ne transigera pas avec ses normes ». Il réclame aussi l'accès aux marchés publics outre-Atlantique et « des actes de bonne volonté du côté américain ».

Autant d'exigences que Bruxelles ne veut pas entendre. « C'est irréalisable de demander l'ouverture des marchés publics américains et la protection de l'agriculture européenne. Les États-Unis ne veulent pas ouvrir leurs marchés publics. Si

ARMELLE BOHNEUST @armellella  
ET JEAN COMTE @JeanComte

INTERNATIONAL Un succès, le rendez-vous entre Donald Trump et le patron de la Commission européenne ? Pour le président américain, aucun doute. En ouvrant la rencontre par un baiser sur la joue de Trump, Jean-Claude Juncker a déclenché un tweet euphorique sur « l'amour » que se portent les deux continents. Donald Trump a aussi célébré une « nouvelle phase » dans les relations entre Washington et Bruxelles et la volonté commune d'aller vers la suppression totale des droits de douane dans les échanges industriels.

De ce côté-ci de l'Atlantique, le bilan est plus mitigé. À Bruxelles, le soulagement est patent à l'issue d'une « rencontre gagnant-gagnant », qui a réinstauré le dialogue et ouvert la voie à la coopération. Elle « éloigne, voire élimine le risque d'une guerre commerciale qui aurait entraîné des taxes supplémentaires sur les voitures », résume une source européenne. Par ailleurs, pour la première fois, le président américain reconnaît la nécessité de travailler à une réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), souligne-t-on.

Concrètement, Donald Trump et le président de la Commission européenne ont annoncé des décisions dans l'industrie, l'agriculture et l'énergie. L'UE devrait ainsi augmenter ses achats de gaz naturel liquéfié (GNL) et de soja américains.

Encore faut-il concrétiser ces projets. Alors que l'UE subit des taxes douanières punitives de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium, le ministre américain des Finances, Steven Mnuchin, a souligné que c'était « le premier dossier » à régler et qu'il espérait y arriver « rapidement ». Il a aussi

# dredi,

pour lui.

que par « la continuation des efforts du gouvernement fédéral. Les charges patronales et l'impôt sur le revenu avaient déjà baissé significativement en 2016. Elles continuent de baisser cette année et on constate une baisse du chômage quatre fois plus rapide qu'en France ».

Le concept du jour de « libération fiscale » donne une idée du degré de socialisation d'une économie même si ce n'est pas un indicateur du bien-être des citoyens qui bénéficient, indirectement, de l'argent récupéré en cotisations ou impôts pour être redistribué ou dépensé. « Cet indicateur mesure la date à partir de laquelle le salarié devient libre d'utiliser, comme il le souhaite, les fruits de son travail, et non la date à partir de laquelle il cessera de travailler pour la collectivité », précise l'IEM. D'ailleurs, en 1974, l'économiste libéral Milton Friedman, grand défenseur du concept, suggérait dans une tribune au magazine américain Newsweek de célébrer non pas un jour de « libération fiscale » mais d'« indépendance personnelle »... ■

## Mode D'EMPLOI

■ **Étape 1**  
Pour établir son palmarès, l'Institut Molinari (IEM) étudie pour chaque pays un profil type : un célibataire avec un salaire brut moyen, en agréant pour chacun les charges sociales (patronales et salariales), l'impôt sur le revenu et la TVA (basée sur une consommation moyenne).

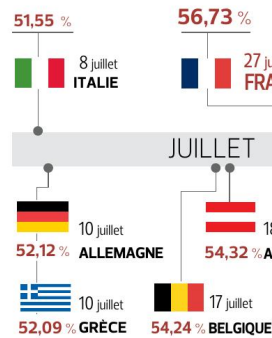
■ **Étape 2**  
IEM calcule un « taux de socialisation et d'imposition réelle » pour chaque pays, rapportant l'ensemble des impôts et taxes payés sur le salaire brut additionné des charges patronales.

■ **Étape 3**  
La date de « libération fiscale » pour chaque travailleur de chaque pays est obtenue en multipliant le taux de socialisation et d'imposition réelle par 365.

### Gros écarts avec les autres pays



Pour 100 € réels dans la poche du salarié, l'employeur doit déboursier en plus, en taxes et en impôts\*



\*charges patronales, salariales, impôt sur le revenu, TVA  
Source: Institut Molinari

## plus en 2019

### Comment se traduira la transformation du CICE en allègement des charges patronales ?

L'IEM est formel : seule la bascule du CICE en baisse pérenne de cotisations « est de nature à résorber significativement l'écart qui s'est constitué au fil des années entre la France et les deux autres champions de la fiscalité que sont l'Autriche et la Belgique ». Le CICE a été instauré par la loi de finances rectificative pour 2012. Il s'agit d'un crédit d'impôt à hauteur de 6 % des salaires versés (et 7 % en 2017) dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité des entreprises. Ce crédit d'impôt n'a pas d'impact sur la rémunération des salariés, l'IEM ne le prend donc pas en compte pour calculer son jour de « libération fiscale ». Sa transformation en baisse des cotisations patronales à hauteur de 6 % - actée dans la loi de financement de la Sécurité sociale de 2018 - vient en revanche modifier la donne. Cette évolution devrait permettre de gonfler l'essentiel de l'écart avec l'Autriche et la Belgique, mais ne suffira a priori pas à la France pour passer devant. L'IEM a en effet calculé que si les deux grandes réformes Macron - transformation du CICE en baisse de cotisations - avaient été opérées dès cette année à plein régime, « le taux de socialisation et d'imposition réel français aurait été de 54,41 %, tout proche mais encore derrière l'Autriche (54,32 %) et la Belgique (54,24 %) ». Mais encore plus élevé... ■

A. G.

### Notre scénario est désormais desormais que les trois taux directeurs ne devraient pas être remontés avant la fin de l'été 2019 au plus tôt

VALENTIN BISSAT, ÉCONOMISTE ET STRATÉGISTE DE LA BANQUE MIRABAUD (ASSET MANAGEMENT)

« Notre scénario est désormais que les trois taux directeurs ne devraient pas être remontés avant la fin de l'été 2019 au plus tôt et la BCE commencera par relever son taux

JEAN-PIERRE ROBIN | jprobin@lefigaro.fr

EURO Pour sa dernière réunion avant les vacances, le Conseil des gouverneurs de la BCE s'est contenté, comme prévu, de confirmer les annonces très importantes faites précédemment à Riga le 14 juin. D'un côté, l'arrêt des achats d'actifs, qui s'élevait à 2 600 milliards d'euros et se terminent en décembre. Et de l'autre la promesse de maintenir les taux directeurs de la BCE à leur très bas niveau actuel « au moins jusqu'à l'été 2019 ».

Mais tout en campant sur ces positions, Mario Draghi s'est arrangé durant sa conférence de presse pour envoyer aux marchés un message extrêmement accommodant. Au point de faire perdre à l'euro un peu plus de 0,6 % vis-à-vis du dollar en guise plus d'une heure (revenant à 1,1656 dollar).

« Notre scénario est désormais que les trois taux directeurs ne devraient pas être remontés avant la fin de l'été 2019 au plus tôt et la BCE commencera par relever son taux

negatif sur les facilités de dépôts de -0,4 % à -0,3 %. Et par ailleurs ce n'est qu'à partir du premier trimestre 2020 qu'elle devrait commencer à alléger son bilan par des ventes nettes d'actifs », estime Valentin Bissat, économiste et stratège de la banque Mirabaud (Asset Management).

### Ne pas se lier les mains

La BCE était attendue sur ces deux dossiers, le calendrier des taux et les ventes d'actifs. Car bien sûr ce sont deux choses tout à fait différentes que de cesser d'en acheter de nouveaux en net - ce qui sera le cas à partir de janvier prochain -, et d'alléger le bilan de la BCE, autrement dit de ne plus remplacer les titres arrivant normalement à échéance sur le marché. Sur ce point, Mario Draghi s'est contenté de dire que « le Conseil n'avait pas eu de discussion sur le moment où la BCE débuterait des réinvestissements de ses titres arrivés à maturité ». De même, il est resté dans le vague concernant le calendrier des hausses de taux. Il a préféré rappeler ce principe défini à Riga, de « high degree of optionality », selon son jargon anglais, qu'on pourrait traduire par l'adage du cardinal de Retz, « on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment ».

Les marchés en ont conclu que la BCE ne voulait pas se lier les mains, quand bien même l'inflation de la zone euro atteint actuellement 2 % sur un an, ce qui justifierait théoriquement une politique monétaire plus restrictive. Ce à quoi le président de la BCE a répondu par une formule digne de nos précieuses ridicules du Grand Sicle : « L'incertitude entourant les perspectives d'inflation s'estompe ». Il s'est montré aussi circonspect sur le risque de guerre commerciale et son impact sur le climat des affaires, jugeant l'accord Trump-Juncker comme « un bon signe ».

Alors que son mandat prend fin en octobre 2019, aura-t-il été le gouverneur de banque centrale à ne jamais avoir augmenté les taux d'intérêt, comme la question lui a été posée ? Il plaide « les circonstances d'une période exceptionnelle, plus sévère que la grande dépression (des années 1930) ». Fichtre. ■

COTATIONS HEBDOMADAIRES						
Date de valorisation :	Nom du Fonds	Vocation	Valeur à la création	Valeur précédente	Valeur liquidative	
25/07/2018	Aviva Investors France	AFER ACTIONS EURO DIVERSE	76,00	141,83	141,10	
	24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris	ACTIONS ZONE EURO DIVERSE	15,00	63,45	63,27	
	Tel.: 01 76 62 90 00 / 01 76 62 91 01	AER PATRIMOINE DIVERSE	500,00	608,96	609,59	
		A DIVERSE DURABLE DIVERSE	500,00	758,30	756,89	
		AER ACTIONS MONDIALE ACTIONS INTERNATIONALES	500,00	956,25	962,24	

PROCHAINE PARUTION : 03/08/2018